



DANS CE NUMÉRO

- Rendement scolaire des enfants de familles d'immigrants
- Décrochage à la baisse au secondaire
- Les quartiers ont-ils une incidence sur la réussite à long terme sur le marché du travail?

Also available in English

Le point ÉTUDES SUR LA FAMILLE ET LE TRAVAIL est le bulletin de la Division des études sur la famille et le travail, un service de recherche de Statistique Canada qui se consacre à l'analyse du bien-être des enfants et des familles et à la façon dont les familles interagissent avec le marché du travail et les programmes sociaux, plus particulièrement avec les systèmes éducatifs et de soutien du revenu. Vous pouvez vous abonner aux versions papier ou électronique de ce bulletin et demander des renseignements sur nos recherches en envoyant un courriel à efmt-info@statcan.ca. Ce bulletin est aussi accessible à l'adresse www.statcan.ca par le biais d'une recherche avec le mot clé « point ».

Rendement scolaire des enfants de familles d'immigrants

Les enfants de parents immigrants commencent l'école avec des compétences en lecture, en écriture et en mathématiques moins développées que leurs camarades de classe ayant des parents nés au Canada. Toutefois, les enfants d'immigrants surmontent ce désavantage avant la fin de l'école primaire. C'est là une des principales constatations de l'étude [Le rendement scolaire des enfants d'immigrants au Canada, 1994-1998](#), préparée par Christopher Worswick, chercheur affilié à Statistique Canada et professeur de sciences économiques à l'université Carleton. Pour la recherche, l'auteur a utilisé des données provenant de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994 à 1998, afin d'évaluer le rendement scolaire des enfants d'immigrants en lecture, en écriture et en mathématiques, ainsi que leurs aptitudes générales.

Le rendement des élèves reposait sur l'évaluation de l'enseignant. On jugeait que les enfants avaient un rendement élevé lorsque l'enseignant les classait « parmi les premiers de la classe » ou « au dessus de la moyenne de la classe, mais pas parmi les premiers ». On jugeait que les enfants avaient un rendement faible lorsque l'enseignant les classait dans la moyenne, sous la moyenne ou près du groupe des faibles. En outre, l'étude a permis d'examiner le rendement des élèves en fonction de l'évaluation des parents et selon les résultats d'un certain nombre de tests conçus pour évaluer les compétences en vocabulaire, en lecture, en écriture et en mathématiques. Généralement, les constatations sont les mêmes, sans égard à la source.

Les travaux de Worswick montrent que la langue maternelle a une incidence sur le rendement scolaire pendant les premières années de vie de l'enfant. Les enfants d'immigrants dont la langue maternelle des parents n'était ni le français ni l'anglais devaient surmonter de grandes difficultés pendant les premières années de l'école primaire, mais faisaient des progrès considérables au terme de chaque nouvelle année. Les

enseignants étaient beaucoup moins portés à classer ces élèves parmi le groupe des élèves forts ou au-dessus de la moyenne de la classe que leurs camarades ayant des parents nés au Canada. Les compétences en mathématiques et en lecture des enfants d'immigrants étaient environ 20 % inférieures et leurs compétences en écriture, presque 30 % inférieures. Cependant, on a jugé que ces mêmes enfants, dès l'âge de 10 ou 11 ans, avaient un rendement aussi louable que leurs camarades de classe dans ces trois disciplines.

Les enfants de familles d'immigrants dont la langue maternelle des parents était une des langues officielles ont connu des expériences semblables, mais pas au même degré. Ils étaient tout aussi susceptibles d'être au-dessus de la moyenne en mathématiques au début de l'école mais affichaient un rendement de 10 % inférieur en écriture et de près de 20 % inférieur en lecture. À l'âge de 9 ans, ils avaient rattrapé et avaient même un peu devancé leurs camarades de classe ayant des parents nés au Canada.

Les enfants d'immigrants dont la langue maternelle des parents n'était ni le français ni l'anglais devaient surmonter de grandes difficultés pendant les premières années de l'école primaire, mais faisaient des progrès considérables au terme de chaque nouvelle année.

Tous ces résultats reflètent les écarts moyens entre les enfants de parents immigrants et les enfants de parents nés au Canada. Ces moyennes pourraient comporter de fortes variations. Selon l'étude, les enfants dont les parents avaient un niveau de scolarité élevé avaient un rendement supérieur à la moyenne à l'école. Les enfants dont un parent n'avait terminé que des études de niveau primaires avaient un rendement inférieur à ceux dont les parents détenaient un diplôme d'études secondaires. Ils



affichaient un rendement de 10 % inférieur en lecture, de 12 % inférieur en écriture et de 14 % inférieur en mathématiques. Les enfants dont un parent détenait un diplôme universitaire ont beaucoup mieux réussi que les enfants dont les parents détenaient un diplôme d'études secondaires. Ces enfants affichaient un rendement de 20 % supérieur en lecture, de 17 % supérieur en écriture et de 21 % supérieur en mathématiques.

Les parents immigrants étaient plus susceptibles d'avoir un

niveau de scolarité plus faible ou plus élevé que les parents nés au Canada. Toutefois, les enfants de parents immigrants étaient également plus susceptibles d'avoir un parent qui a fréquenté l'université : 23 % des enfants de parents immigrants dont la langue maternelle n'était pas une langue officielle et 23 % des parents immigrants dont la langue maternelle était le français ou l'anglais, comparativement à 15 % pour les enfants dont les parents sont d'origine canadienne. □

Décrochage à la baisse au secondaire

Selon une analyse récemment publiée par Kathryn McMullen, chercheuse à Statistique Canada, dans [À la croisée des chemins : premiers résultats de la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition](#), le taux de décrochage au secondaire – soit la proportion des jeunes de 20 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et ne prennent pas de dispositions pour les terminer – a considérablement chuté au cours des années 1990. En décembre 1999, le taux de décrochage scolaire était de 12 %, en baisse d'un tiers par rapport au taux de 18 % enregistré en 1991. Le taux de 12 % représente, selon les estimations, 48 400 hommes et femmes âgés de 20 ans. En décembre 1999, trois pour cent additionnels de jeunes de 20 ans fréquentaient encore le secondaire, alors que les autres, environ 85 % des jeunes de 20 ans, avaient satisfait aux exigences menant à l'obtention du diplôme.

L'étude, fondée sur l'Enquête auprès des jeunes en transition, brosse un portrait statistique des jeunes de 18 à 20 ans qui passent de l'école aux études postsecondaires et au marché du travail. Une comparaison faite avec l'Enquête auprès des sortants de 1991 indique que le déclin du taux de décrochage observé durant la décennie était plus important chez les hommes que chez les femmes. Le taux chez les hommes est passé de 22 %, en 1991, à juste un peu moins de 15 % en décembre 1999. Chez les femmes, le taux a chuté de 14 % à environ 9 %. En outre, le taux a baissé dans chaque province et, dans la majorité des cas, de façon marquée. Les provinces de l'Atlantique ont enregistré le déclin le plus important; la plus grande réduction a été observée au Nouveau-Brunswick, où le taux est passé de 20 % à juste un peu moins de 8 %. La Saskatchewan a affiché le plus faible taux de décrochage scolaire en 1999, soit juste un peu plus de 7 %.

Le taux de décrochage scolaire tient compte des jeunes de 20 ans, car certains jeunes continuent leurs études après l'âge habituel de l'obtention du diplôme (généralement 18 ans, mais 17 ans au Québec). L'âge repère de 20 ans tient compte du système canadien de « deuxième chance », qui permet à certains décrocheurs de retourner aux études et de les terminer à un âge plus avancé. Les taux de décrochage scolaire sont plus élevés chez les jeunes de 18 ans.

Le faible rendement scolaire n'est qu'une des raisons qui expliquent le décrochage. En moyenne, les décrocheurs du secondaire ont des notes moins élevées que les diplômés. Les hommes qui décrochent, plus particulièrement, sont plus susceptibles d'avoir de faibles notes et d'avoir redoublé une

année à l'école primaire. Cependant, tous les décrocheurs n'ont pas de mauvaises notes. En fait, presque la moitié d'entre eux obtiennent une moyenne de B ou mieux. Les diplômés du secondaire sont plus susceptibles que les décrocheurs d'avoir vécu dans une famille de deux parents au cours de leur secondaire, alors que les décrocheurs viennent plus souvent d'une famille monoparentale. Comparativement aux diplômés, les décrocheurs sont trois fois plus susceptibles d'avoir des parents qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Comparativement aux diplômés, les décrocheurs sont moins engagés à l'école, tant sur le plan des études que sur le plan social. Ils sont moins susceptibles d'avoir eu des amis proches qui poursuivent des études postsecondaires et sont plus susceptibles de s'absenter des cours, de consommer de l'alcool régulièrement et de prendre des drogues fréquemment. Ces facteurs sont certainement les raisons dominantes qui expliquent le décrochage au secondaire, mais il en existe d'autres. Certains jeunes hommes ne souhaitent que travailler. Certaines jeunes femmes citent la grossesse et l'éducation des enfants.

Bien que la proportion des jeunes qui ne terminent pas leurs études secondaires soit très préoccupante, surtout dans le contexte d'une demande sociale et économique croissante à l'égard des études de niveau supérieur, il est encourageant de constater que la plupart des jeunes ont choisi de poursuivre, sous une forme ou une autre, des études postsecondaires au terme du secondaire. En date de décembre 1999, 52 % des jeunes de 18 à 20 ans avaient quitté le secondaire et fréquentaient un établissement d'études postsecondaires. Près de la moitié d'entre eux fréquentaient un collège communautaire ou un cégep pendant la première année et environ le tiers fréquentait l'université. Quant aux autres, ils se retrouvaient dans divers établissements d'études postsecondaires non universitaires, comme des écoles techniques, professionnelles ou de métiers, des collèges universitaires, des écoles privées d'études commerciales ou des écoles de formation.

Le faible rendement scolaire n'est qu'une des raisons qui expliquent le décrochage; tous les décrocheurs n'ont pas de mauvaises notes. En fait, presque la moitié d'entre eux obtiennent une moyenne de B ou mieux.

Les femmes sont plus susceptibles de poursuivre leurs études que les hommes. Environ 57 % des femmes de 18 à 20 ans poursuivaient des études postsecondaires comparativement à 47 % pour leurs vis-à-vis masculins. Les taux de participation aux études postsecondaires ne sont supérieurs à la moyenne nationale que dans trois provinces : le Québec (62 %), la Nouvelle-Écosse (58 %) et Terre-Neuve (54 %). C'est en Alberta (42 %), au Manitoba (44 %) et en Saskatchewan (46 %) qu'on trouve les plus faibles pourcentages de jeunes de 18 à 20 ans inscrits à des programmes d'études postsecondaires.

Ces étudiants comptent sur une grande variété de sources de financement pendant la première année. La source de financement la plus commune est le revenu

d'emploi. Comparativement aux diplômés et aux sortants de niveau postsecondaire, un grand pourcentage des étudiants de niveau postsecondaire actuels financent aussi leurs études grâce à des sommes offertes par leurs parents ou leur partenaire, des bourses, des prix, des économies personnelles et des prêts-étudiants octroyés par le gouvernement.

En général, les participants aux études postsecondaires ont une attitude et des relations positives pendant leur première année, mais les sortants du niveau postsecondaire ont tendance à considérer leur intégration scolaire de façon nettement moins positive que les persévérants. Ils sont incertains de ce qu'ils veulent faire et sont insatisfaits de leur programme. Cela se reflète dans des comportements improductifs comme l'absentéisme aux cours et des intentions de décrocher. □

Les quartiers ont-ils une incidence sur la réussite à long terme sur le marché du travail?

Le quartier dans lequel grandissent les adolescents issus de familles à faible revenu sert peu ou pas du tout à déterminer les chances d'autonomie ou de réussite économique à long terme. La qualité du quartier influe sur l'exposition des résidents aux actes criminels, mais les déterminants les plus importants de la réussite à long terme des adolescents se trouvent dans la famille, et non à l'extérieur, dans la collectivité. Dans [*Les quartiers influencent-ils la réussite à long terme sur le marché du travail? Comparaison des adultes qui ont grandi dans des ensembles de logements publics différents*](#), Philip Oreopoulos, candidat au doctorat de l'université de la Californie à Berkeley, et bénéficiaire d'une allocation de recherche de Statistique Canada, dévoile ces résultats après avoir suivi un groupe d'adolescents élevés dans un environnement de projets de logement social très différents à Toronto. Les adolescents ont d'abord été observés à 16 ans, du début au milieu des années 1980, puis suivis jusqu'à l'âge de 35 ans à la fin des années 1990.

Au Canada, l'étude d'Oreopoulos est la première étude permettant de reconnaître qu'il est très ardu de déterminer les effets du quartier sur le bien-être des enfants, car il est difficile de savoir pourquoi deux familles semblables choisissent de s'établir dans des quartiers différents. Sans cette information, il est facile de mal interpréter les différences dans les résultats des enfants en attribuant accidentellement l'effet de caractéristiques familiales non observables à des situations propres à l'appartenance à un quartier. Compte tenu de cette difficulté, certaines études américaines ont été fondées sur des programmes qui font évoluer, au hasard, des enfants et des parents dans de bons et de mauvais quartiers. Les différences dans les comportements et les résultats qui en découlent peuvent être plus directement attribués à la qualité du quartier. Les « expériences » de ce genre sont fort difficiles à mener et il n'existe aucun exemple pour le Canada. Toutefois, Oreopoulos est d'avis que les règles régissant l'attribution des unités de certains programmes de logement social permettent, de façon implicite, de procéder à un type d'analyse semblable.

Les familles inscrites au programme de logement social de Toronto avaient un choix limité à l'égard du projet de logement auquel elles étaient assignées. Cette restriction fait en sorte qu'il est plus facile d'attribuer la comparaison des résultats des enfants dans différents projets à la qualité du quartier environnant. Pour certains projets de logement, où habitent des milliers de ménages à faible revenu, le niveau de criminalité est élevé. De nombreuses autres habitations ont été construites pour loger moins de quelques centaines de personnes et sont situées dans des zones davantage habitées par des propriétaires à revenu moyen. Ainsi, des ménages ayant des caractéristiques semblables sont souvent installés dans des quartiers très différents, principalement selon le nombre de chambres requises et la disponibilité des projets au moment où ils figurent au haut de la liste d'attente. Pour cette raison, l'auteur est beaucoup plus confiant que les différences dans les résultats des enfants démontrent l'incidence de la qualité du quartier plutôt que des caractéristiques familiales non observées.

En fait, environ la moitié de tous les ménages provenant des quartiers où se trouvaient les plus importants projets de logement social avaient des revenus inférieurs au seuil de faible revenu établi par Statistique Canada. Seulement 15,5 % des ménages installés dans des quartiers où se trouvaient de petits projets étaient dans une situation semblable. Le revenu familial moyen des ménages installés près des petits projets était quatre fois supérieur à celui des ménages installés dans les projets les plus importants. L'activité criminelle différait également beaucoup entre les deux types de projets. Par exemple, il n'y a pas eu d'agression sexuelle dans les propriétés des petits projets de logement social, alors que le ratio de ces agressions dans les propriétés des plus grands projets de logement social était de 1,45 par 1 000 ménages.

Malgré ces différences dans les caractéristiques liées au quartier, les enfants des petits projets de logement n'ont pas récolté d'avantage économique important à l'âge adulte si on les compare aux enfants des grands projets d'habitation. Le

revenu moyen des personnes de 27 à 35 ans élevées dans un contexte de grands projets était de 20 950 dollars, comparativement à 21 460 dollars pour les personnes élevées dans un contexte de petits projets. La différence n'est que de 2 %. Le recours à l'aide sociale était également semblable entre les deux groupes : 32 % des adolescents des grands projets ont reçu de l'aide sociale pendant au moins un an entre 1993 et 1999, comparativement à 31 % pour les adolescents des petits projets. Le nombre moyen d'années de scolarité des personnes de 16 à 25 ans issues des grands projets était de 12,3. Encore une fois, cette statistique est fort semblable à celle qu'on observe pour les personnes issues des petits projets (12,2 années). De façon générale, la proportion des personnes

qui ne travaillaient pas et qui ne fréquentaient pas l'école était aussi presque la même pour les deux groupes.

Même si tous les adolescents étaient issus de ménages à faible revenu et habitaient dans des unités de logement social, on a observé un écart considérable dans leur degré d'instruction et leur revenu à l'âge adulte. Les différences liées au quartier habité n'expliquent en rien cet écart, mais les différences familiales peuvent représenter jusqu'à 30 % de cet écart. Cela dit, l'étude n'a pas tenu compte d'une foule d'autres résultats, comme la satisfaction générale dans la vie, l'utilisation de drogues, la santé et la criminalité, qui peuvent également être importants. □

En bref

[Tendances dans le recours à l'enseignement privé](#)

Selon une nouvelle analyse de données sur l'éducation préparée par Garth Lipps et Miles Corak, la majorité des enfants qui ont fréquenté une école privée provenaient de familles dont le revenu était de moins de 50 000 dollars ou de plus de 100 000 dollars. À l'échelle nationale, 29 % des enfants inscrits dans une école privée étaient issus de familles dont le revenu était de moins de 50 000 dollars, alors que 26 % provenaient de familles dont le revenu était au moins deux fois plus élevé. En contraste, 43 % des enfants fréquentant une école publique étaient issus de familles dont le revenu était de moins de 50 000 dollars et seulement 12,4 % étaient issus de familles dont le revenu était supérieur à 100 000 dollars. (En 1997, la moitié des familles comptant des enfants d'âge scolaire gagnaient moins de 52 000 dollars.) En Ontario, la plus grande proportion des enfants inscrits dans une école privée provenait de familles à revenu élevé. Environ 37 % de tous les enfants fréquentant l'école privée étaient issus de ménages ayant un revenu de 100 000 dollars ou plus; il s'agit de la plus grande proportion parmi toutes les provinces. Cela est plus de deux fois le pourcentage des enfants (16 %) qui étaient issus de familles à revenu élevé et fréquentaient l'école publique. En général, un cinquième des enfants inscrits dans une école privée provenaient de familles dont le revenu était de moins de 50 000 dollars, alors que 43 % des enfants fréquentant l'école publique appartenaient à ce groupe. En 1997-1998, un enfant sur 19, au Canada, était inscrit dans une école privée pour faire ses études primaires ou secondaires. Au total, 288 000 enfants fréquentaient l'école privée, alors qu'un peu plus de cinq millions allaient à l'école publique. C'est au Québec qu'on trouvait le plus grand pourcentage d'inscriptions dans les écoles privées. En 1998-1999, un peu plus de 100 000 enfants

(ou 9,2 %) étaient inscrits dans une école privée primaire ou secondaire. □

[Économiser pour les études postsecondaires](#)

La grande majorité des parents espèrent que leurs enfants recevront une forme ou une autre d'éducation collégiale ou universitaire. Toutefois, comme le constate Kathryn McMullen dans une analyse rattachée à l'Enquête sur les approches en matière de planification des études, seulement la moitié des parents, environ, font des économies dans cette perspective. Il n'est pas surprenant de constater que l'écart de comportement entre les aspirations et les économies était plus grand dans les ménages se situant au bas de l'échelle salariale. Par ailleurs, la somme d'argent que la plupart des parents ont mis de côté est bien en-deça des coûts estimatifs actuels des études postsecondaires. Par conséquent, même s'ils avaient des économies, la majorité des parents s'attendaient à ce que leurs enfants aient besoin de ressources financières additionnelles pour payer leurs études postsecondaires, qu'il s'agisse de prêts ou de revenu d'emploi. □

[Les jeunes se portent-ils bien?](#)

Dans cette étude, Miles Corak fournit un cadre de réflexion sur la mobilité intergénérationnelle liée au rapport entre les revenus des parents et des enfants, ainsi que sur les preuves indiquant le degré et les sources de mobilité du revenu entre les générations au Canada. La société canadienne se caractérise par un degré élevé de mobilité intergénérationnelle; les preuves disponibles laissent supposer que le fait de grandir dans une famille à faible revenu ne prédispose pas les enfants à avoir un faible revenu à l'âge adulte. À cet égard, le Canada se compare avantageusement à de nombreux autres pays, car il est caractérisé par une mobilité comparable, sinon plus forte, à celle

observée aux États-Unis ou au Royaume-Uni et par une mobilité égale à celle enregistrée dans les nations européennes les plus mobiles. Les sources de cette tendance sont attribuables à l'accès à une éducation de grande qualité et aux investissements non monétaires de grande qualité pour les enfants. Cependant, il n'existe pas de lien certain entre le niveau de revenu familial et la nature de ces investissements.

[Poursuivre des études postsecondaires](#)

Près de 60 % des titulaires de baccalauréat de 1990 avaient suivi ou terminé des études postsecondaires supplémentaires avant 1995, soit cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Une analyse de George Butin jette la lumière sur la décision d'étudier après avoir obtenu un baccalauréat. Plus des trois quarts des diplômés qui ont poursuivi des études postsecondaires supplémentaires l'ont fait avant 1992, soit deux ans après l'obtention de leur diplôme. Près du tiers des diplômés qui ont poursuivi des études postsecondaires supplémentaires se sont inscrits à des programmes de maîtrise ou de doctorat, alors que près du quart des étudiants ont entamé un autre programme de baccalauréat. Vingt pour cent des diplômés se sont inscrits à des programmes d'établissement collégial ou d'école de métiers ou professionnelle. Les titulaires de baccalauréat dont un des parents a reçu une formation universitaire étaient plus susceptibles de s'inscrire à un programme de maîtrise ou à des études menant à un premier grade professionnel que les diplômés dont un des parents possède un diplôme de niveau secondaire. Les diplômés dont le champ d'études mène à une carrière précise, comme les professions dans l'enseignement, dans le commerce, dans la gestion, dans les affaires, dans le génie et dans la santé, étaient moins susceptibles de poursuivre des études postsecondaires supplémentaires que les diplômés des programmes de sciences sociales.

Autres lectures

Bon nombre de ces publications sont disponibles à l'adresse www.statcan.ca par le biais d'une recherche avec le nom de l'auteur.
Vous pouvez également transmettre une demande à < efmt-info@statcan.ca

Michael Bordt, Patrice de Broucker, Cathy Read, Shelley Harris et Yanhong Zhang (2001).

Facteurs déterminants des compétences en sciences et technologie, [Revue trimestrielle de l'éducation. Vol. 8, No. 1](#). Statistique Canada.

Sylvain Noël et Patrice de Broucker (2001).

"Intergenerational Inequities - A comparative analysis of the influence of parents' educational background on length of schooling and literacy skills." In Walo Hutmacher, Douglas Cochrane and Norberto Bottani (eds). *In Pursuit of Equity in Education - Using international indicators to compare equity policies*. Kluwer Academic Publishers.

George Butlin (2001). (1990) *Les bacheliers qui poursuivent des études postsecondaires*, [Revue trimestrielle de l'éducation. Vol. 7, No. 2](#) Statistique Canada.

Miles Corak (2001). "Death and Divorce: The Long-Term Consequences of Parental Loss on Adolescents." *Journal of Labor Economics*. Vol. 19, No. 3. *Décès et divorce : les conséquences à long terme de la perte parentale chez les adolescents*; version française publiée par Statistique Canada, [Direction des études analytiques - Documents de recherche, no 135](#).

Miles Corak (2001). "Are the Kids All Right? Intergenerational Mobility and Child Well-being in Canada." In Keith Banting, Andrew Sharpe, and France St-Hilaire (éditeurs).

Review of Economic Performance and Social Progress. Montréal et Ottawa: Institut de recherche en politiques publiques et Centre d'étude des niveaux de vie. *Les enfants se portent-ils bien ? Mobilité intergénérationnelle et bien-être de l'enfant au Canada*; version française publiée par Statistique Canada, [Direction des études analytiques - Documents de recherche, no 171](#).

Nathan Grawe (2001). *À la recherche des contraintes intergénérationnelles d'emprunt chez les hommes canadiens : tests de régression par quantile et de régression des moindres carrés pour les contraintes impératives d'emprunt*; Statistique Canada, [Direction des études analytiques - Document de recherche, no 158](#).

Euan Phimster, Esperanza Vera-Toscano, Alfons Weersink (2001). *Taux d'emploi et participation à la vie active des Canadiennes vivant en milieu rural* Statistique Canada, [Direction des études analytiques - Documents de recherche, no 153](#).

Kathryn McMullen (2001) *Enquête sur les approches en matière de planification des études, 1999*, [Le Quotidien, 10 avril 2001](#), [Statistique Canada](#)

Kathryn McMullen et Jeffrey Bowlby (2002). [À la croisée des chemins : premiers résultats de la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition](#), Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada

Garth Lipps et Miles Corak (2001). *Tendances du recours à l'enseignement privé, 1987-1988 à 1998-1999*. [Le Quotidien, 4 juillet 2001](#), [Statistique Canada](#).

Philip Oreopoulos (2002). "Les quartiers influencent-ils la réussite à long terme sur le marché du travail? Comparaison des adultes qui ont grandi dans des ensembles de logements publics différents." Statistique Canada, [Direction des études analytiques - Documents de recherche, no 185](#).

Christopher Worswick (2001). *Le rendement scolaire des enfants d'immigrants au Canada, 1994/98*. Statistique Canada, [Direction des études analytiques - Documents de recherche, no 178](#).

John Zhao et Patrice de Broucker (2001, 2002). *Participation aux études postsecondaires et revenu familial* [Le Quotidien, 7 décembre 2001](#) et [9 janvier 2002](#). Statistique Canada

Quoi de neuf?

Questions empiriques sur l'éducation au Canada

Cinquante-cinq chercheurs, responsables de politiques en matière d'éducation et membres de groupes d'intervenants se sont réunis en conférence à Statistique Canada pour présenter et discuter des questions liées à l'éducation. La conférence a eu lieu en novembre 2001 et a été conjointement parrainée par Statistique Canada, l'Institut John Deutsch de l'université Queen's et le Réseau de Recherche de l'Ouest sur l'Éducation et la Formation. Le chercheur de Statistique Canada Patrice de Broucker a collaboré avec Arthur Sweetman, de l'université Queen's, pour proposer un programme poursuivant trois objectifs : 1) présenter des synthèses, pertinentes sur le plan des politiques, de l'état actuel de la recherche sur les questions liées à l'éducation et aux résultats de l'éducation au Canada; 2) favoriser les relations entre les responsables de l'élaboration des politiques et les chercheurs universitaires ayant divers antécédents; et 3) permettre aux participants de partager leurs idées sur la recherche future. Le compte rendu de la conférence a été publié sous le titre *Vers des politiques canadiennes d'éducation fondées sur la recherche*, McGill-Queen's University Press.

Le programme d'allocation de recherche pour le doctorat accepte les demandes

Les responsables du programme d'allocation de recherche pour le doctorat de Statistique Canada acceptent actuellement des demandes pour l'année universitaire 2002-2003. Ce programme, qui a maintenant cinq ans, offre un soutien aux candidats au doctorat qui travaillent à la rédaction de leur thèse et qui sont intéressés à utiliser une des nombreuses banques de microdonnées nouvellement disponibles, ce qui comprend des données d'enquêtes longitudinales et des données administratives. Grâce à ce programme, les étudiants ont la possibilité de travailler au bureau central de Statistique Canada, à Ottawa, et de recevoir un soutien financier limité. Outre le fait qu'il donne un accès aux données administratives et d'enquête pour permettre aux étudiants du doctorat de terminer le travail lié à leur thèse, le programme vise également à mieux faire connaître ces données ainsi que les travaux de Statistique Canada auprès d'un groupe de futurs chercheurs canadiens et du milieu général de la recherche. La date limite de réception des demandes est le 15 avril. Pour de plus amples détails, rendez-vous à l'adresse suivante :

http://www.statcan.ca/francais/edu/stipend_f.htm

Visiteurs et conférenciers

Voici certains des récents visiteurs et conférenciers ayant collaboré avec Statistique Canada :

Joshua Angrist du MIT sur "Establishing Causal Relationships"

David Card de l'Université de Californie à Berkeley sur "Alternative Approaches to Estimating the Return to Education"

Thomas Lemieux de l'Université de Colombie britannique sur "Nonparametric Decomposition of Distributions"

Rajeev Dehejia de l'Université Columbia sur "Matching Methods and the Propensity Score"

Roland Thomas de l'Université Carleton sur "Implications of Complex Survey Design for Analysis"

Bruce Meyer de l'Université Northwestern sur "Natural and Quasi-Experiments" ■

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2002

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.